

**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Séance du 21 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de **SAINTE EULALIE EN ROYANS**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier TESTOUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **15/12/2020**

**Présents** : M. Olivier TESTOUD Maire, M. Gérald MARTINI, M. Thierry ROMÉY, M. Jérémy BEAULIEU, M. Christophe BELLIER, Mme Anne-Laure COINDRE, M. Julien JARRAND-MARTIN, M. Damien MONNET, Mme Victoria ROMÉY, M. Franck WODARCZAK, Mme Gersande VASSIEUX, Mme Nathalie CHABAL

**Absents** : M. Jean-Pierre LACOUR, Mme Gaëlle CURTET, Mme Emmanuelle BENISTAND-HECTOR

**Pouvoirs** :

**Secrétaire de séance** : Mme Nathalie CHABAL

**1. Approbation du compte-rendu précédent**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal précédent a été approuvé à l'unanimité.

**2. Délibérations**

**ONF : VENTE COUPE DE BOIS POUR 2021**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'ONF de réaliser en 2021 la vente d'une coupe de bois en bloc sur pied de la parcelle 2 pour une surface de 6,51 ha et un volume estimé à 350,00 m<sup>3</sup>.

**Voté à l'unanimité des membres présents**

**Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs de 2021 de la Commune et du Service Eau et Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que l'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Monsieur le Maire propose donc les inscriptions suivantes :

Budget communal :

Chapitre		Budget 2020	¼ des crédits
21	Immobilisations corporelles	6 500 €	1 625.00 €
23	Immobilisations en cours	583 720.00 €	145 930.00 €

Budget Eau :

Chapitre		Budget 2020	¼ des crédits
23	Immobilisations corporelles	249 797.00 €	62 449.25 €

Budget Assainissement :

Chapitre		Budget 2020	¼ des crédits
23	Immobilisations corporelles	176 393.00 €	44 098.25 €

**Voté à l'unanimité des membres présents**

### **3. Questions diverses**

Réseau d'eau : un bureau d'étude sera choisi lors du prochain conseil municipal pour effectuer des travaux de déplacement de conduite des Plans.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du Gîte à la Noix qui souhaite savoir s'il est possible d'éteindre la nuit le lampadaire devant leur établissement. Un devis a été fait par l'entreprise BELLIER-BENISTAND pour un montant de 492.60 € HT afin d'installer un boîtier permettant cette programmation. Devis validé.

Le Maire signale à l'assemblée que Mr GRAND, gérant d'une société de taxis sur Eymeux souhaite reprendre la licence inexploitée présente sur la commune. Contact a été pris avec la préfecture afin de procéder aux formalités administratives.

Repas des aînés : Le Maire informe, que suite à la situation sanitaire actuelle, le traditionnel repas des aînés ne pourra pas avoir lieu. Un colis sera alors distribué en début d'année à toutes les personnes âgées de plus de 70 ans.

Maison familiale : le Maire fait part au conseil municipal que la DDT a lancé un appel a projet concernant l'avenir de la Maison Familiale. Un bureau d'étude a été missionné à cet effet. Des ateliers de travail auront lieu dans un premier temps fin janvier en collaboration avec plusieurs instances du secteur (CCRV, Parc du Vercors, commune, habitants, associations, etc).

**Fin de séance 20h30**

Le Maire  
Olivier TESTOUD

